



Conditions d'inscription

Inscription

Le **tarif préférentiel** s'applique à toute nouvelle inscription reçue **jusqu'au mercredi 16 septembre 2026 à minuit** heure d'Europe centrale.

Le tarif inscription standard et sur place s'applique à toute nouvelle inscription reçue **à partir du jeudi 17 septembre 2026**.

Si votre inscription au tarif préférentiel reste impayée au vendredi 16 octobre 2026, celle-ci sera mise à jour au tarif standard.

Modification & annulation

Les annulations et/ou modifications de votre inscription de votre inscription qui se définit comme l'inscription au congrès, y compris les prestations supplémentaires commandées (déjeuners, dîners et prestations complémentaires) doivent être annoncées par courriel à l'adresse inscription@lesjfn.fr.

- Pour toute annulation notifiée jusqu'au **mercredi 16 septembre 2026 inclus** : **50% des sommes versées seront retenues à titre de frais administratifs.**
- Pour toute annulation notifiée à partir du **jeudi 17 septembre 2026** : **aucun remboursement ne sera possible.**

Les changements de nom ne sont pas acceptés mais considérés comme des nouvelles inscriptions pour lesquelles un règlement sera demandé. Des frais de dossier d'un montant de **40 € TTC par inscription seront facturés pour toute modification d'inscription ou de réservation.**

Si un badge est perdu ou oublié sur place, des frais administratifs de **80 € TTC** seront facturés pour la réimpression du badge après vérification d'identité (passeport, permis de conduire ou autres pièces d'identité reconnues).

Conditions de paiement

- **Carte de crédit** : seules EuroCard/MasterCard, Visa et American Express sont acceptées.
- **Virement bancaire** : nous vous invitons à utiliser les coordonnées ci-dessous :

mci group France, 25 rue Anatole France, Levallois-Perret, France
Banque : Credit Lyonnais, ESDC Lyon GDS Comptes, 18 rue de la république, 69002 Lyon, France
SWIFT : CRLYFRPPXXX
IBAN : FR48 3000 2056 6600 0006 0222 Y58
Date d'échéance : à réception.

Tous les paiements doivent être effectués en Euros (EUR). La TVA peut être augmentée sans préavis, et ces changements seront reflétés dans le prix final.



Merci d'indiquer votre numéro de référence lors de chaque paiement comme ci-après (**JFN2026-I/XX**). Tous les frais sont à la charge du client.

Veuillez noter que les paiements par chèques personnels ne sont pas acceptés.

Dès la fin de votre enregistrement en ligne, vous recevrez une facture correspondant à vos réservations. Cette facture tient lieu de contrat. Une fois celle-ci éditée, les conditions de paiement et d'annulation s'appliquent.

La totalité des sommes dues doivent parvenir à mci group France avant le début du Congrès, soit par virement bancaire soit par carte de crédit ; si l'ensemble de vos factures n'est pas soldé, nous ne serons pas en mesure de vous remettre votre badge.

A compter du **vendredi 16 octobre 2026**, seuls les paiements par carte de crédit seront acceptés.

Pour toute modification et/ou nouvel enregistrement effectué sur site, vous devrez vous acquitter directement de la somme totale due (en espèces ou par carte de crédit).

Conformément à la Directive 2011/7/EU émanant de la Banque Centrale Européenne, des frais de 8% seront facturés pour tout retard de paiement.

Les remboursements éventuels se feront **APRÈS** les Journées Francophone de Nutrition 2026 et aucune demande de remboursement ne pourra être acceptée après le vendredi 4 décembre 2026.

Procédure de groupe

À réception de votre règlement, nous vous ferons parvenir par courriel un lien internet vous donnant un accès direct et personnalisé à notre outil de gestion de votre groupe.

- Via cet outil personnalisé, vous serez en mesure de rentrer les détails de vos participants et leur attribuer les différentes inscriptions et/ou réservations d'hôtel.
- Vous disposez de suffisamment de temps (avant le **mercredi 14 octobre 2026**) pour finaliser votre groupe et la liste de vos participants.
- Toute modification et/ou annulation d'inscription qui se définit comme l'inscription au congrès, y compris les prestations supplémentaires commandées (déjeuners, dîners, tours et prestations complémentaires) doit être communiquée par courriel à mci group France pour être validée (veuillez-vous référer aux points « Modification & Annulation » ci-dessus pour les frais relatifs à ces opérations).

Conditions générales

Assurance, désistement et responsabilité :

Il est recommandé aux participants d'obtenir la couverture assurance adéquate pour leur voyage (santé, accident, rapatriement, annulation, vol) avant de partir. Les JFN 2026 et mci group France en tant qu'organisateur ne portent aucune responsabilité en cas d'accident dû ou provoqué par les participants et personnes accompagnantes pendant ou à la suite de la Conférence ni pendant aucun des événements organisés autour de celle-ci.

Les JFN 2026 décline toute responsabilité en cas d'annulation de l'inscription par le participant. Aucun remboursement ne sera effectué, quelle que soit la raison invoquée.



Les JFN 2026 et ou leur agent mci group France et/ou ses propres agents peuvent le cas échéant, et pour toute raison indépendante de leur volonté, annuler ou modifier, sans préavis, le Congrès et/ou son contenu ou tous horaires, plans ou activités liés directement ou indirectement à ladite manifestation. Aucune compensation ne sera accordée pour les dommages pouvant résulter de telles modifications ou annulations. En outre – et à l'exception de tout dommage intentionnel ou négligence grave de la part des JFN 2026 et / ou de leur agent mci group France et / ou de ses propres agents – ni les JFN 2026, ni leur agent mci group France ni ses propres agents ne seront responsables des dommages directs ou indirects, y compris les dommages immatériels, subis par les participants du fait du non-respect des clauses de ce document.

En ces circonstances, les JFN 2026 se réservent le droit soit de retenir la totalité des frais d'inscription et de les utiliser pour un futur congrès des JFN, soit de rembourser les frais d'inscription après avoir déduit les frais déjà encourus lors de l'organisation du congrès et qui n'ont pu être récupérés de tiers.

Les JFN 2026 se réservent le droit de modifier le programme qui n'est publié qu'à titre indicatif.

Les JFN 2026 ne sont en aucun cas responsable de dommages matériels ou corporels encourus par les participants lors du Congrès. Chaque participant doit s'assurer en conséquence.

En participant au congrès, vous déchargez les JFN 2026, ses membres, collaborateurs, employés, directeurs et administrateurs, ainsi que mci group France, de toute responsabilité relative aux éventuels dommages, pertes, dépenses ou blessures que vous pourriez subir dans le cadre de cette ou ces manifestations, y compris, dans les limites prévues par la loi, ceux causés entièrement ou en partie par les parties mentionnées ci-dessus (inclusivement mais pas exclusivement ceux dus à la négligence, à la négligence grave et à la témérité). Cette décharge de responsabilité lie vos héritiers, exécuteurs testamentaires, fondés de pouvoir, successeurs et cessionnaires.

Force majeure :

Les JFN 2026, mci group France et les hôtels se dégagent de toute responsabilité pour la non-exécution partielle ou totale du présent contrat comme résultat d'un événement fortuit, d'un acte causé par un tiers ou un cas de force majeure tels que : mesures d'urgence instaurées par le gouvernement ou les autorités locales ; actes de terrorisme, grève totale ou partielle, guerre, fermeture, inondation, incendie, causes naturelles, ou toute autre cause indépendante de la volonté des hôtels et qui les empêcherait d'accueillir les clients des JFN 2026 ou de mci group France ou si, pour les mêmes raisons, la manifestation est annulée par les JFN 2026 ou mci group France.

Diffusion photographique / vidéographique

Pendant le congrès, les JFN 2026 procéderont à des captations photographiques, vidéographiques et sonores. Ce matériel sera utilisé dans les bulletins d'information et d'autres supports promotionnels des JFN 2026, sous forme imprimée, électronique ou autre, y compris le site Web. En participant à cette conférence, vous autorisez les JFN 2026 à utiliser à des fins pédagogiques ou promotionnelles, dans ses publications (imprimés, site Web ou n'importe quel autre support), votre photographie, votre image ou des enregistrements audio/vidéo de votre personne, en totalité ou en partie, sans restriction ni limite. Les JFN 2026, les membres de sa direction, ses employés et toutes les personnes concernées sont déchargées de toute responsabilité liée à la captation, à la numérisation ou à la publication d'entretiens, de photographies, d'images informatiques et d'extraits audio/vidéo. Si vous ne souhaitez pas être photographié/e ou enregistré/e en vidéo, veuillez en informer les personnes chargées des captations.

Visa



Une lettre d'invitation personnalisée à des fins de demande de visa peut être envoyée aux participants ayant une **inscription confirmée et entièrement payée**.

La lettre est destinée à aider les participants à obtenir le financement de leur voyage ou à obtenir un visa, mais **n'implique en aucune manière une quelconque aide ou participation financière de la part des organisateurs**.

En cas de refus de visa, aucun remboursement des frais d'inscription ne pourra être effectué par les organisateurs.

Nous vous invitons par ailleurs à vérifier auprès des services des Consulats ou Ambassades de France <https://www.diplomatie.gouv.fr/en/coming-to-france> quels types de documents sont nécessaires pour demander votre visa car cela peut varier d'un pays à l'autre.

Nous vous rappelons que **la demande de visa peut prendre du temps** et que vous devez initier votre demande suffisamment en amont du congrès.